

Fontaines-sur-Grandson

Règlement et contrat d'utilisation du stand-refuge

Prix de location : 150.00 pour 1 jour, lu-ve, payable à l'avance au plus tard 10 jours avant
200.00 pour le week-end, payable à l'avance au plus tard 10 jours avant

Les clés sont remises uniquement sur présentation de la quittance de paiement

Dépôt de garantie : 100.00 payable lors de la prise des clés

1. La caution sera restituée lors du contrôle des lieux par la responsable du stand qui pourra déduire tous frais résultants de dégâts, remplacement de vaisselle ou autres ustensiles. Pour tout nettoyage des lieux non exécuté un forfait de 80.- sera perçu.
2. Le locataire est la personne qui signe le contrat de location et doit être obligatoirement présent durant l'occupation du stand.
3. Le locataire doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et est, par conséquent, responsable de tout événement provoqué par les occupants du stand.
4. Le locataire rend les lieux nettoyés et mobilier mis en place comme il l'a trouvé en arrivant et range la vaisselle dans les armoires adéquates.
5. Evacuation des déchets à la charge du locataire.
6. Le locataire quitte les lieux uniquement quand le feu du poêle est éteint, le poêle ne doit pas être nettoyé
7. Le mobilier ne doit pas être utilisé à l'extérieur du stand. Le locataire dispose, à cet effet, de tables et de bancs pliants en bois.

Responsable location du stand de Fontaines
Chloé Gutknecht
Route de Mauborget 25
1421 Fontaines-sur-Grandson
Tél. 079 533 36 99
chloeg.home@outlook.com

Remplaçant responsable
Roger Grin
Route de Mauborget 25
1421 Fontaines-sur-Grandson
Tél. 079 223 18 90

Nom, prénom :

Adresse, localité :

N° téléphone, assurance RC :

Date de location :

Date, signature :